

Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°11 du 31 Mars
2021

QUOI DE NEUF

Association ASAPN Trophée ESS'aimer la santé

Publié le 30 Mars 2021

Parmi les candidats au dispositif des Trophées ESS'aimer la santé, initiative CHORUM co-élaborée et soutenue par l'ANACT, l'Association ASAPN, service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (CCN 66), est l'un des lauréats 2020.

Depuis 2014, l'ASAPN a entamé une politique de prévention des risques professionnels et de qualité de vie au travail.

La démarche du système de prévention des risques professionnels se caractérise par :

Un dispositif intégré, liant RPS, démarche qualité et évaluation des risques professionnels, appuyé sur une évaluation embarquée. Un appui sur l'expression des salariés, y compris via la mise en œuvre de formations de l'encadrement de proximité. Des actions originales et exemplaires avec la création de « tables de concertation sur les situations complexes » ou de « Causeries QVT », un forum QVT ou encore un mail QVT. Une « entrée » par le travail et non par les risques. La présence de référents RPS. Avec un score moyen de 19.75/20, l'ASAPN a reçu le Trophée ESS'aimer en octobre 2020.

Dans le contexte de la pandémie, le plan RPS a permis de venir en aide aux professionnels grâce aux différents outils développés comme les causeries ou le mail QVT.

Parallèlement l'ASAPN a participé au webinaire ANACT-Chorum le 3 décembre « [ESS'aimer la santé et la qualité de vie au travail : la parole aux associations qui s'engagent](#) »

[Pour en savoir plus](#)

ACTUS REGIONALES

Installation du Comité de pilotage régional de prévention du suicide

Publié le 30 Mars 2021

Un comité de pilotage régional de prévention du suicide a été installé le 24 mars dans les Hauts-de-France. Cette instance, inédite en France, est coprésidée par le Pr Benoît Vallet, directeur général de l'ARS Hauts-de-France, et le Pr Guillaume Vaiva, professeur des universités-praticien hospitalier au CHU de Lille et fondateur de Vigilans. Pour rappel, Vigilans, déployé à l'initiative du CHU de Lille dès 2015 dans le Nord et le Pas-de-Calais, est un dispositif axé sur la prévention de la récurrence suicidaire. Le principe est de recontacter les personnes ayant effectué une tentative de suicide entre J+10 et J+21.

Cette réunion de lancement a été l'occasion de présenter les différents dispositifs de prévention du suicide présents ou à venir sur le territoire des Hauts-de-France dont "l'extension au sud de la région" de Vigilans.

Ce nouveau comité est constitué des deux CHU de la région, des représentants d'acteurs des champs sanitaire et médico-social ou d'acteurs locaux.

[Pour en savoir plus](#)

Source : ARS HdF, 25 mars 2021

Webinaire - L'accès aux soins des personnes sous mesure de protection

Publié le 30 Mars 2021

France Assos Santé Hauts-de-France et le CREA Hauts-de-France vous proposent 2 matinées en webinaire sur le thème de :

L'accès aux soins des personnes sous mesure de protection

Jeudi 15 avril de 9h30 à 12h00 : Qui sont les majeurs protégés ? Qu'est-ce qu'une mesure de protection ? La santé dans la mesure de protection. Jeudi 22 avril de 9h30 à 12h00 : Le droit à l'information et le consentement des personnes protégées : regards croisés des différents acteurs.

Téléchargez le [programme](#)

Inscrivez-vous dès à présent et avant le 13 avril : [Inscription](#) (gratuite)

Ces événements sont gratuits et ouverts à tous. Ces 2 temps peuvent être suivis indépendamment.

Contact

France Assos Santé Hauts-de-France
10 rue Baptiste Monnoyer
59000 LILLE
Tél. : 03.74.95.07.62
Email:hauts-de-france@france-assos-sante.org

APPEL À PROJET

Appel à projets 100 % inclusion à destination des quartiers prioritaires

Publié le 30 Mars 2021

A l'occasion du Comité interministériel des villes du vendredi 29 janvier et dans le cadre du PIC (Plan d'investissement dans les compétences) dont le programme s'étendra jusqu'en 2022, le Premier ministre a annoncé un nouvel appel à projets « 100 % inclusion ».

Cet appel à projet cible spécifiquement les QPV (Quartiers prioritaires de la politique de la ville). La liste des QPV en région Hauts-de-France est référencée dans [l'atlas publié par le Commissariat général à l'égalité des territoires](#).

Doté d'un budget de 50 millions d'euros, cet appel à projets « financera des parcours sans couture, de la remobilisation jusqu'au retour à l'emploi à destination des habitants des quartiers ». « Les demandeurs d'emploi vulnérables, de longue durée, peu ou pas qualifiés, les femmes en difficulté, les jeunes et les personnes en situation d'illettrisme et parfois aussi d'illectronisme, sont les personnes prioritairement visées ». Les candidats devront « apporter une réponse complète à la pluralité de fragilités auxquelles ces publics sont confrontés ».

Initié depuis juin 2018, les appels à projets « 100 % inclusion » permettent de soutenir des projets innovants capables d'identifier des jeunes et des demandeurs d'emploi, afin de les remobiliser, de les orienter et de les accompagner vers un emploi durable.

Les structures souhaitant postuler à l'[appel à projets « 100% » inclusion](#), peuvent candidater jusqu'au 15 avril 2021.[Lire le communiqué de presse](#)

Appels à projets Fondation AFNIC

Publié le 30 Mars 2021

La [Fondation Afnic](#) continue à soutenir celles et ceux qui mettent le numérique et ses usages au service d'une société plus équitable, plus solidaire, et plus égalitaire.

Cette année, elle lance deux appels à projets :

[Un appel à projets](#) pour soutenir des projets visant à créer une plateforme, un logiciel, une application numérique, animer une communauté, créer un objet connecté, aménager ou ouvrir des lieux, créer du contenu pédagogique, animer des ateliers numériques de plus d'un an, proposer un dispositif culturel multimédia...

Les candidatures sont ouvertes et peuvent être déposées jusqu'au 06 mai 2021.

[Un appel à projets](#) pour soutenir des ateliers numériques sous forme de sessions collectives de formation aux usages numériques.

Cet appel à projets comprend 3 moments de sélection : les 7 avril, 9 juin et 6 octobre 2021.

Les règlements des appels à projets et les modalités de dépôt des candidatures, qui se font sous forme électronique, sont accessibles sur le site de la [Fondation Afnic](#).

Appel à initiatives 2021 - Démocratie en santé

Publié le 30 Mars 2021

L'ARS Hauts-de-France a convenu d'organiser en 2021, en concordance avec la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) pour la cinquième année consécutive, un appel à initiatives.

Objectif : soutenir toute action permettant l'expression des attentes et des besoins en santé d'une population, en particulier des usagers sur un territoire de projet. Cet appel à initiatives s'inscrit pleinement dans le cadre du [Projet Régional de Santé \(PRS\)](#) qui définit la stratégie de santé dans les Hauts-de-France pour dix ans (2018-2028). Le PRS est construit autour de sept orientations stratégiques qui visent à améliorer l'état de santé de la population et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. C'est tout particulièrement dans la septième orientation stratégique, « Reconnaître l'usager comme acteur du système de santé », que le développement de la démocratie en santé est promu. Les projets doivent être engagés avant le 30 septembre 2021, même si l'action est appelée à se poursuivre durant l'année 2022. Pour toute précision, vous pouvez vous adresser au service Démocratie sanitaire et droits des usagers de l'ARS, par mail à l'adresse suivante : ars-hdf-democratiesanitaire@ars.sante.fr

[Note de cadrage](#)

[Fiche projet](#)

[Budget](#)

Appel à projets Handitrophées

Publié le 30 Mars 2021

Aujourd'hui, la Fesp vous annonce le lancement de la 1ère édition de ses HandiTrophées, en partenariat avec l'Agefiph et la Branche des Entreprises privées de services à la personne. Il s'agit d'un challenge sur la thématique du handicap en milieu professionnel, à relever en équipe (acteurs internes ou associés à des partenaires). Les Handi-Trophées comportent 5 catégories : "Recrutement",

"Formation", "Maintien en emploi", "Soustraction auprès des secteurs protégé et adapté" et "En projet", pour les entreprises qui ont en eu l'idée ou l'intention mais n'ont pas encore eu l'occasion de passer à l'action.

Les HandiTrophées sont réservés à toutes les entreprises relevant de la branche des entreprises des services à la personne.

Recueil des projets du 15 mars au 21 mai 2021. En savoir plus : handisap@fesp.fr

[Réglement](#)

[dossier de candidature](#)

[communiqué de presse](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 30 mars 2021

Publié le 30 Mars 2021

Logement

Décret n° 2021-326 du 25 mars 2021 modifiant le décret n° 2010-817 du 14 juillet 2010 instituant un délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées

[JORF n°0074 du 27 mars 2021](#)

Conseil économique, social et environnemental

Décret no 2021-309 du 24 mars 2021 fixant la répartition et les conditions de désignation des membres du Conseil économique, social et environnemental

[JORF n°0072 du 25 mars 2021](#)

Nomination DREETS

Arrêté du 25 mars 2021 portant nomination sur l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France

[JORF n°0075 du 28 mars 2021](#)

Cohésion sociale

Décret n° 2021-324 du 25 mars 2021 modifiant le décret n° 2010-95 du 25 janvier 2010 relatif à l'administration centrale des ministères chargés des affaires sociales et portant création d'une direction générale de la cohésion sociale

[JORF n°0074 du 27 mars 2021](#)

Arrêté du 25 mars 2021 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 portant organisation de la direction générale de la cohésion sociale en services, en sous-directions

[JORF n°0074 du 27 mars 2021](#)

Petite enfance

[Circulaire n° 2021-004 Plan de rebond petite enfance](#)

COVID-19 – Crise sanitaire

Arrêté du 26 mars 2021 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0074 du 27 mars 2021](#)

Décret n° 2021-325 du 26 mars 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0074 du 27 mars 2021](#)

Décret n° 2021-308 du 23 mars 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0071 du 24 mars 2021](#)

Arrêté du 23 mars 2021 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

[JORF n°0071 du 24 mars 2021](#)

ACTUS SOCIALES

Webinaire sur les comportements sexuels problématiques chez l'enfant

Publié le 30 Mars 2021

L'Université de Franche-Comté a organisé le 5 mars 2021 un webinaire intitulé « Le comportement

sexuel problématique chez l'enfant - la question du repérage et de l'évaluation : regards croisés et nouvelles perspectives ».

Deux tables rondes se sont tenues lors cette journée :

la problématique du repérage des agirs sexuels de l'enfant et de leur évaluation les outils pour évaluer les CSP ainsi que les pratiques mises en oeuvre dans les CRIAVS.

Le replay est disponible [ici](#)

[CNAPE] Webinaire sur les mineurs non accompagnés

Publié le 30 Mars 2021

Le 18 mars dernier, la CNAPE organisait un webinaire sur les mineurs non accompagnés.

Au programme, plusieurs tables rondes :

L'évaluation et l'accueil des mineurs non accompagnés
La prise en charge et l'accompagnement des mineurs non accompagnés
La sortie du dispositif des mineurs non accompagnés

Le replay est désormais disponible [ici](#)

Source : ONPE, mars 2021

DuoDay 2021, c'est reparti !

Publié le 30 Mars 2021

A l'occasion de la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées, le DuoDay aura lieu le 18 novembre 2021. Le principe DuoDay est simple : une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.

www.duoday.fr

Retour en [vidéo](#) sur l'édition DuoDay 2020

Du 1er février au 1er mars 2021 une enquête d'opinion accessible à toutes les personnes souhaitant y répondre, qu'elles aient participé ou non au DuoDay 2020 a été lancée par le secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées.

[Résultats en image](#)

[Pour en savoir plus](#)

2 avril Journée nationale de l'Autisme

Publié le 30 Mars 2021

Le 2 avril 2021 aura lieu la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Les troubles du spectre de l'autisme (TSA) représentent à peu près 1% des naissances soit environ 7 500 bébés chaque année. La Haute autorité de santé estime donc qu'environ 100 000 jeunes de moins de 20 ans et près de 600 000 adultes sont autistes en France.

Cette année, les réseaux sociaux se mobilisent autour de cette cause en affichant les hashtags : #TousEnBleu #ChangeonsLaDonne.

Chacun pourra afficher son soutien en portant du bleu.

Un kit communication est également disponible sur le site handicap.gouv

A cette occasion, l'organisme Auticiel Formations lance, en partenariat avec la Fondation Orange et le Centre ressources Autisme le programme "Aidants 3.0" à destination de 100 familles d'enfants avec autisme. En s'inscrivant, 100 familles pourront bénéficier gratuitement d'un parcours e-learning et de trois sessions de guidance en visioconférence

[Inscription en ligne](#)

[Défenseur des droits] Rapport annuel d'activité 2020

Publié le 30 Mars 2021

Le rapport annuel d'activité du défenseur des droits pour l'année 2020 est paru le 18 mars. Claire Hédon, défenseure des droits, affirme que la crise sanitaire de 2020 n'a fait qu'aggraver les difficultés de l'accès aux droits. En 2020, sur les près de 97 000 dossiers déposés auprès de la défenseure des droits, 22,1% ont concerné la protection et la sécurité sociale et 2,1% la santé. Les personnes en situation de handicap et les résidents en EHPAD ont été particulièrement impactés. De nombreuses réclamations de personnes en Ehpad se plaignant de la diminution de leurs droits de visites et de sorties ont été recensées parmi les 62 500 réclamations.

[Rapport d'activité](#)

Source : Défenseur des droits, 18 mars 2021

[CESE] Améliorer le parcours de soin en psychiatrie

Publié le 30 Mars 2021

Dans un avis adopté le 24 mars, le Conseil économique, social et environnemental (Cése) revient sur la situation alarmante de la prise en charge psychiatrique

Un Français sur cinq souffre de troubles mentaux. La France est le pays qui prescrit le plus de psychotropes.

Le CESE formule 20 préconisations pour améliorer le parcours de soins : agir sur la connaissance et la représentation de la santé mentale ; favoriser une entrée plus précoce dans le soin ; renforcer les moyens matériels et humains de la psychiatrie ; consolider la coordination médicale et médico-sociale afin d'améliorer l'accompagnement des patientes et des patients mais aussi de leurs proches.

Concrètement le Cése propose de déployer le dispositif des premiers secours en santé mentale, la création et l'évaluation extérieure régulière des groupes d'entraide mutuelle (GEM) et proposer un soutien aux proches aidants, le développement des équipes mobiles psychiatrie-précarité (EMPP), le remboursement des consultations par des psychologues libéraux, création des postes de référents de parcours, mettre en place des formations croisées associant professionnels de santé et des secteurs médico-social et social, ainsi que des patients et aidants, réalisation d'un bilan qualitatif des projets territoriaux de santé mentale (PTSM)

[Avis du CESE](#)

[Synthèse de l'avis du CESE](#)

Source : [Le CESE](#), 24 mars 2021

[ONPE] Les orphelins confiés à leurs proches en protection de l'enfance

Publié le 30 Mars 2021

Cette recherche réalisée par Bernadette Tillard, Coralie Aranda et Lucy Marquet, fait suite aux travaux réalisés pour l'ONPE par Bernadette Tillard et Sarah Mosca sur les enfants confiés à un proche dans le cadre de la protection de l'enfance.

L'objectif de cette étude est d'étudier de manière plus spécifique la situation des enfants orphelins de père et/ou de mère, bénéficiant de ce même dispositif dans deux départements des Hauts-de-France : le Nord et le Pas-de-Calais.

Les auteurs s'intéressent également aux événements survenus dans le parcours de l'enfant orphelin,

ainsi qu'aux soutiens apportés par l'entourage et les professionnels aux personnes qui en assurent la garde.

[Rapport de recherche](#)

Source : ONPE, 23 mars 2021

[CNIL] Référentiel pour la prise en charge médico-sociale des personnes âgées, en situation de handicap ou en difficulté

Publié le 30 Mars 2021

La CNIL a publié un référentiel pour la prise en charge médico-sociale des personnes âgées, en situation de handicap ou en difficulté. Ce référentiel s'adresse à l'ensemble des organismes privés ou publics prenant en charge ces publics. Il leur permet de se mettre en conformité avec les règles de protection des données aux traitements.

Une [Foire aux questions](#) est également disponible pour répondre aux différentes interrogations et aux cas particuliers.

La prévention et la protection de l'enfance ne sont pas concernées par ce référentiel. Un projet est actuellement en cours d'élaboration.

Les mandataires judiciaires à la protection des majeurs sont également exclus du référentiel.

[Référentiel](#)

Source : [CNIL](#), 24 mars 2021

COVID-19 Mesures concernant les personnes en situation de handicap et leurs aidants

Publié le 30 Mars 2021

Suite à la dégradation de la situation sanitaire en France, le Gouvernement a décidé de mettre en place de nouvelles mesures.

Une foire aux questions est mise à jour régulièrement sur le site [handicap.gouv](#) et reprend les différentes situations que peuvent rencontrer les personnes en situation de handicap : accès aux droits, déplacements, emploi, étude, ...

[Foire aux questions](#)

[Foire aux questions accessible](#)

[Pour en savoir plus](#)

AGENDA

Les rencontres PEP 2021

Le 29 mars 2021

Echelle : National

Les rencontres PEP 2021 ont lieu du 29 mars au 9 Avril :

La fabrique des rencontres en territoire du 29 mars au 7 avril partout en France
Pendant deux semaines, l'ensemble du réseau PEP sur les territoires initiera des évènements, présentera des dispositifs, organisera des débats au plus près de son lieu de vie. L'objectif est de lancer une dynamique collective pour initier, amplifier et rendre visible une multitude d'actions mettant en œuvre la participation de chacun, quels que soient son âge, son statut, sa situation personnelle, sociale, économique, ou de handicap. Au cœur des territoires, la Fabrique des Rencontres se déroulera également en direct en ligne sur le site internet des rencontres PEP www.lesrencontrespep.org. L'ensemble des expériences mobilisées dans ce cadre viendront nourrir le second temps fort de ces Rencontres : le forum social participatif dématérialisé.

2 jours en ligne web conférence les 8 et 9 Avril

Sous forme d'un forum social participatif, ces deux journées seront l'aboutissement des travaux collaboratifs des territoires pendant la Fabrique des Rencontres. Les débats, ateliers et conférences sont organisés en visioconférence, répartis dans trois studios virtuels en simultané, accessibles depuis le site internet dédié. Chacun pourra composer son programme en fonction de ses intérêts et de ses questionnements, tout en ayant la possibilité de visionner ultérieurement les autres événements enregistrés.

Inscrivez vous : www.lesrencontrespep.org

Le recours à l'image tactile pour un élève déficient visuel : apports et limites

Le 08 avril 2021

Echelle : National

Le Webinaire "Le recours à l'image tactile pour un élève déficient visuel : apports et limites" aura lieu le 8 Avril 2021 de 17 h 30 à 19 h .

Des ressources pour les élèves non voyants : les images en relief ? une question paradoxale... Ce webinaire, organisé par le réseau Canopé en partenariat avec l'équipe du Service des documents

adaptés pour déficients visuels de l'INSHEA, vous permettra de découvrir un support pédagogique qu'est l'image en relief et d'en comprendre les apports et limites dans le cadre de la scolarisation d'élèves déficients visuels.

Inscriptions, programme : <https://www.reseau-canope.fr/service/le-recours-a-limage-tactile-pour-un-eleve-deficient-visuel-apports-et-limites.html>

L'inclusion sur le lieu de travail : les défis et les perspectives d'un monde post-pandémie

Le 08 avril 2021

Echelle : National

"L'inclusion sur le lieu de travail : les défis et les perspectives d'un monde post-pandémie" aura lieu en ligne le 8 Avril 2021. [Plus de détails.](#)

Pour s'inscrire :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdCe1tiFE7QlebOFoN97jT3okXKM6ZzDT13ZzxWTh6w8WekJQ/viewform>

L'accès aux soins des personnes sous mesure de protection

Le 15 avril 2021

Echelle : En région

France Assos Santé Hauts-de-France et le CREA Hauts-de-France vous proposent 2 matinées en webinaire sur le thème de :

L'accès aux soins des personnes sous mesure de protection

Jeudi 15 avril de 9h30 à 12h00 : Qui sont les majeurs protégés ? Qu'est-ce qu'une mesure de protection ? La santé dans la mesure de protection. Jeudi 22 avril de 9h30 à 12h00 : Le droit à l'information et le consentement des personnes protégées : regards croisés des différents acteurs.

Téléchargez le [programme](#)

Inscrivez-vous dès à présent et avant le 13 avril : [Inscription](#) (gratuite)

Ces événements sont gratuits et ouverts à tous. Ces 2 temps peuvent être suivis indépendamment.

Contact

France Assos Santé Hauts-de-France
10 rue Baptiste Monnoyer

59000 LILLE

Tél. : 03.74.95.07.62

Email: hauts-de-france@france-assos-sante.org

Webinaire investissements et projets immobiliers "Offre de services intégrée"

Le 20 avril 2021

Echelle : National

Le Webinaire investissements et projets immobiliers "Offre de services intégrée" aura lieu le 20 avril de 14 h 30 à 15 h 30 . Vous avez un projet de construction, rénovation ou transformation immobilière pour votre établissement médico-social ? Dans le cadre du Plan d'Aide à l'Investissement décidé par le Ségur de la Santé, la CNSA, l'ANAP et Fin Infra proposent une offre de services pour vous accompagner dans l'élaboration de vos projets immobiliers. [Plus de détails.](#)

Inscription : <https://enquetes.anap.fr/752146?lang=fr> Email : contact@anap.fr

Colloque franco latino américain de recherche sur le handicap

Le 14 juin 2021

Echelle : National

Le Colloque franco latino américain de recherche sur le handicap aura lieu du 14 au 17 juin 2021 à l'Université Laval au Québec (Canada) en visio conférence. [Pré programme.](#)

Contact :

Pour toute question ou besoin d'information, n'hésitez pas à communiquer avec nous à cette adresse courriel: colloqueRFLAquebec2020@gmail.com

[Plus de détails.](#)

"Viens chez moi, j'habite en établissement" Interroger la place de l'habitant dans son lieu de vie

Le 08 novembre 2021

Echelle : National

Les journées MAS FAM FV FH (EAM et EANM) organisées par le CREA I ORS avec l'ANCREAI, auront lieu du 8 au 10 Novembre 2021 au Centre Pierre Baudis de Toulouse sous le thème :

“Viens chez moi, j'habite en établissement” Interroger la place de l'habitant dans son lieu de vie.

[Pré programme](#)

Infos : CREAMI ORS Occitanie 135 allée Sacha Guitry B.P. 35567 34072 MONTPELLIER CEDEX 3 •
04 67 69 25 03 • accueil@creaiors-occitanie.fr Inscription en ligne :
https://journées.creaiors-occitanie.fr/mas_fam_FV_FH_2021_toulouse/modules.php?ModPath=pages&ModStart=accueil

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

A tout moment, l'intégralité des offres d'emploi reste disponible sur l'espace Emploi du site internet du CREAMI (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAMI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAMI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAMI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAMI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAMI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : Laurence Allaëys

Secrétariat de rédaction : Cécile Boulogne

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17